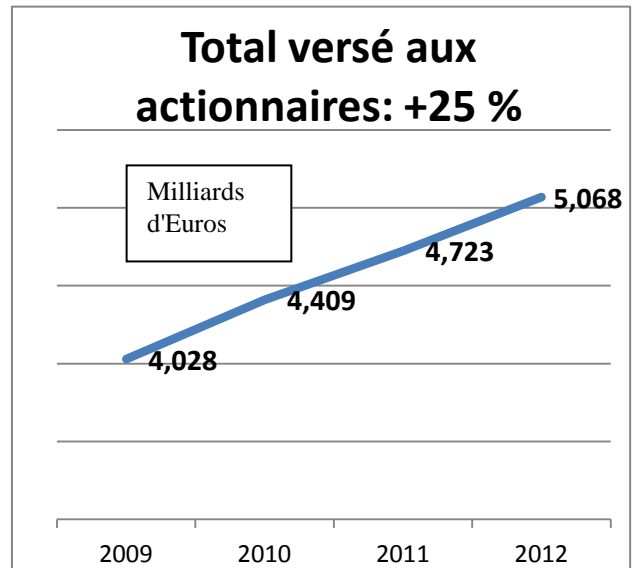
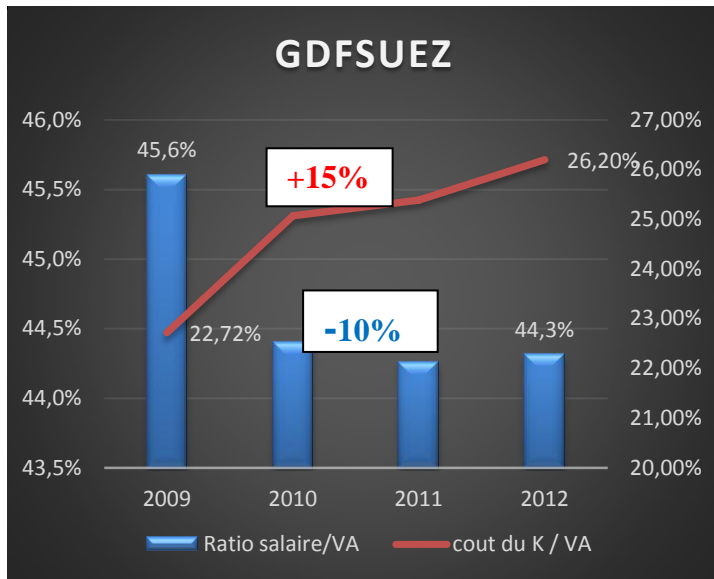




L'austérité : les salariés interdits d'augmentation de salaire



Alors que la **part des salaires dans la richesse** créée, dans le Groupe, baisse (-10 %) et que le **capital** continue de coûter de plus en plus cher (+15 %), dans les entreprises du Groupe, les négociations de salaire et l'amélioration des conditions de travail relèvent de la provocation. Dans certaines entreprises, les Directions proposent 5, 7 ou 12 € par mois ! C'est intolérable !

Depuis la fusion, le Groupe n'a pas cessé d'imposer la rigueur pour les salariés alors que les rémunérations des actionnaires ont progressé de 20 % (2010 à 2013). D'incessantes réformes obligent les salariés à s'adapter toujours et encore pour augmenter la rentabilité. Pour qui ?

Déjà la CGT réagit, notamment chez ENDEL où le 7 janvier elle a rassemblé plus de 1 000 salariés pour réclamer une véritable politique salariale et sociale. Cette action n'est qu'un début chez ENDEL !

Les salariés de COFELY, SAVELYS et ENDEL vont lancer des mouvements revendicatifs, dans le cadre des NAO, d'ici la fin du mois de janvier !

Le Groupe peut augmenter les salaires !

Les salariés sont légitimes à réclamer des augmentations substantielles et l'amélioration de certaines primes ou remboursements de frais !

Pour gagner, il faut revendiquer, puis lutter, pour faire aboutir les revendications.

A l'image des ENDEL, COFELY, SAVELYS... lutter dans vos entreprises avec la CGT pour les salaires et les conditions de travail.



BULLETIN D'ADHESION

A retourner à la Coordination CGT GDF SUEZ – 263 rue de Paris – 93516 MONTREUIL Cedex

Pour agir pour mes revendications, j'adhère à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse : Ville :

Entreprise : Tél. :

SIGNATURE :